

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 —  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, Express.
6 — 45 — — Omnibus.
9 — 02 — — Omnibus.
— — — — soir, Omnibus.
— — — — Express.
7 — 22 — — Omnibus.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
— — — — Omnibus.
— — — — Express.
12 — 38 — — Omnibus.
— — — — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Express.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Dans son numéro du 28 février, le *Times* fait les réflexions suivantes au sujet de la paix qui était considérée comme signée :

« Quelle sera la fin de cette paix qui commence avec l'aliénation de deux provinces fertiles, par la cession de deux grandes et historiques forteresses, d'une multitude de places moins fortes, et par l'acceptation enfin d'une charge pécuniaire qui dépasse toute prévision ?

» Dans le moment actuel, la France est abattue. Le désespoir peut la rendre insouciant et découragé; mais elle n'a besoin que d'un moment de réflexion et de l'absence de l'ennemi pour envisager le changement qui s'est opéré dans sa situation politique, dans son avenir social et industriel, dans sa réputation et dans son moral. Quand la griffe de l'ennemi aura disparu, quand les Allemands auront cessé d'occuper les forts de Paris, la Normandie et les bords de la Loire; quand les derniers trains chargés de butin militaire auront franchi la frontière et que les étrangers seront retournés dans les repaires de leur capitale, alors cette épouvantable catastrophe sera vue d'une distance suffisante pour donner à ses victimes la mesure de toute son étendue.

» L'humiliation se reproduira avec le temps sous des couleurs plus sombres. L'animosité et le désir de la vengeance germeront avec plus de force dans chaque cœur, au fur et à mesure que la ruine sera plus clairement réalisée, et le tableau du triomphe prussien sera présenté aux yeux du peuple sous les plus lugubres couleurs. La France va perdre l'Alsace et Metz, et d'année en année, elle sentira plus vivement l'épuisement de ses ressources pour satisfaire les déprédations du conquérant. Les Français paieront promptement pour remplir leurs engagements; ils acquitteront les impôts avec soumission, sinon avec bonne volonté pour soutenir le gouvernement et pour leur sécurité; mais quelle sera la réception qui sera réservée au percepteur quand il se présentera pour recevoir le tribut de la Prusse? Jamais une pareille somme n'a été estorquée à une nation, et nous ne trouvons dans le passé aucun exemple de la conduite de tout autre peuple en présence d'une pareille affliction. Nous doutons encore que tout bon sentiment soit absorbé par la haine de ceux qui ont abusé à un tel degré du droit de conquête. Il serait téméraire de prévoir les événements, mais on peut dire en toute confiance, qu'une paix telle que celle qui est à la veille d'être signée, ne se présente à l'esprit du peuple français que comme une trêve qui doit être employée à préparer une revanche. »

On écrit de Paris, le 6 mars, au *Journal de Maine-et-Loire* :

Ne vous préoccupez pas des bruits qui peuvent vous arriver sur les agitations de Paris; ces agitations n'ont qu'une importance secondaire. De l'énergie de la part des autorités militaires, surtout de la part du commandant en chef de la garde nationale, et tout sera terminé. Il n'y a là élément à aucun conflit sérieux. La démission bruyante de MM. Rochefort et consorts n'ajoutera

rien à cette situation et ne l'aggraverait point. On ne prépare pas de longue main et surtout en affectant d'y mettre tant d'apparat, les révolutions sociales; elles éclatent comme une bombe ou bien elles avortent dans leurs œufs. Il en sera ainsi cette fois.

Par exemple, nous allons juger ce que valent les électeurs conservateurs de Paris. Appelés à élire un certain nombre de députés, nous allons voir ce qu'ils ont d'énergie, de volonté et surtout d'intelligence de leurs devoirs. On verra s'ils savent s'entendre une fois pour tenir tête à ce flot de la démagogie sans cesse montant et qu'ils ont aidé à déborder sur la politique contemporaine.

On verra si ces propriétaires, ces rentiers, ces industriels qui ne trouvent dans leur fortune que l'occasion de s'aller promener, sentiront la nécessité d'abandonner un moment leurs plaisirs pour venir énergiquement déposer un vote conservateur dans la boîte électorale!

Ils se plaignent volontiers de l'outrecuidance des démagogues; ils jettent volontiers feu et flammes contre les énergumènes de la rue et des clubs, et quand il s'agit d'arrêter l'œuvre de ceux-ci, ils désertent leur poste avec une facilité coupable.

Cette fois, Paris les appelle à son secours, au secours de la liberté, au secours de la société; cette fois, les honnêtes gens, les hommes d'ordre et de progrès réel qui, de tout temps, ont supporté le poids de la lutte, les convient d'y venir prendre leur part. Nous les jugerons à l'œuvre et quand l'heure du combat aura sonné.

S'il en est parmi eux qui se trouvent égarés dans votre département, qu'ils entendent ce cri d'alarme que nous poussons, qu'ils viennent à notre aide et qu'ils concourent à leur propre salut.

On prête au général d'Aurelle de Palladines la ferme intention de réformer la garde nationale de Paris, soit par un licenciement partiel, soit par un licenciement en masse. La mesure analogue (je parle de la dernière) que l'on paraît décidé à appliquer à l'armée, justifierait le plan du général Paladines. Le fait est que la garde nationale, telle qu'elle existe à Paris depuis le 4 septembre, est une plaisanterie, malheureusement sinistre, et je ne sais pas qui, se respectant, ne verrait avec satisfaction qu'on mit ordre à ce déshonneur quotidien de l'uniforme de la milice citoyenne.

La garde nationale peut tout à Paris. La garde nationale sérieuse peut faire un bien immense; les traîneurs de vareuses et de képis peuvent le plus grand mal.

Une collision entre ces deux portions de la milice citoyenne peut se produire; il faut la prévenir. Le moyen d'atteindre ce but est de réformer la garde nationale, en ne conservant dans ses rangs que les éléments de force et d'honnêteté. Je ne demande pas qu'on transforme la garde nationale en garde prétorienne et en sicaire d'un régime; ces rangs doivent s'ouvrir à tous les citoyens, mais à tous les citoyens entre les mains de qui une arme peut être placée sans danger pour le pays, sans danger pour la civilisation, sans danger pour la liberté. Il y va de l'honneur et de l'avenir de Paris.

Ces gens à tête sans cervelle ne s'imaginent pas qu'ils travaillent journalièrement à miner Paris dans l'estime de la province.

C'est à la province, je le répète pour la dixième fois, à leur prouver. La province a entre ses mains le sort de la France, et si après des avertissements réitérés, Paris veut rester le foyer de la démoralisation, à son aise!

Le *Daily-News* publie une dépêche dans laquelle il est dit qu'une convention spéciale régularise l'occupation allemande à Versailles jusqu'au 11 mars.

M. Disraëli annonce qu'il questionnera demain le gouvernement pour savoir s'il a eu connaissance d'un traité négocié l'année dernière entre la Russie et la Prusse.

Le *Times* publie une dépêche de Paris, en date du 5 mars, d'après laquelle le roi Victor-Emmanuel aurait écrit à l'empereur Guillaume pour lui exprimer sa surprise et ses sentiments de regret au sujet des conditions si dures imposées à la France, surtout celle de la cession de territoire.

Une dépêche de Berlin au *Times* dit que M. Thiers a refusé de conclure un traité de commerce avec l'Allemagne par cette raison qu'il est nécessaire que la France rétablisse l'équilibre dans ses finances par un tarif élevé comme aux Etats-Unis.

Une nouvelle inattendue arrive de New-York, dit l'*Electeur libre*. Les Américains renonceraient à conserver Washington comme siège du gouvernement. Les prétextes invoqués par les partisans de ce changement de capitale sont que Washington, qui avait été choisi comme position centrale, est maintenant très-éloigné du centre, depuis que les Etats-Unis se sont agrandis vers l'Ouest.

Il serait question de transporter la résidence du gouvernement, c'est-à-dire du président, du Congrès et des ministères à Saint-Louis, capitale du Missouri, peuplée de 200,000 habitants, et qui offre dans tous les sens des communications très-faciles par voies ferrées.

Nous ne savons pas encore à qui serait due l'initiative de ce projet; mais nous ne serions pas étonnés d'apprendre que le principal auteur ou fomentateur en est M. Grant, l'ami de M. de Bismark.

M. Grand a une certaine aversion pour les Etats du Sud et du Nord, qui du reste le lui rendent bien, et il affectionne particulièrement les Etats de l'Ouest, qui lui ont donné la majorité.

Nous ne croyons pas toutefois que le projet puisse avoir des suites, du moins d'ici à quelque temps.

## UNE ALLOCUTION DU PAPE.

Une dépêche de Rome en date du 6 mars annonce que le pape a tenu un consistoire secret; il y a eu une allocution dans laquelle il attaque les auteurs des faits arrivés à Rome depuis septembre et repousse toute idée d'accepter les garanties que le gouvernement italien se propose de lui accorder. Il déplore la guerre entre la France et l'Allemagne. Il déplore la situation où se trouve la ville de Rome. Il rappelle l'inondation. Il proclame sa reconnaissance pour les preuves de dévouement qu'il a reçues des fidèles du monde ca-

tholique. Il exprime son espoir dans la divine providence.

A la fin du consistoire, il a nommé des évêques pour plusieurs sièges vacants.

## TRANSLATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Bordeaux, 17 mars.

M. Thiers a saisi l'occasion de poser à l'Assemblée la question de translation qui est depuis quelques jours l'objet de toutes les conversations et qui réclame en effet une solution immédiate. La discussion a été très-vive, très-longue et très-brillante dans les divers bureaux. Les opinions les plus diverses s'y sont fait jour.

Voici les noms des divers commissaires qui ont été nommés :

- 1<sup>er</sup> bureau, M. le duc de Maillé.
2. id. M. Flaud.
3. id. M. Paris.
4. id. M. Beulé.
5. id. M. le baron Vast Vimeux.
6. id. M. de Lasteyrie.
7. id. M. Buffet.
8. id. M. Baze.
9. id. M. de Cumont.
10. id. M. Gatien Arnoult.
11. id. M. Brun.
12. id. M. Mortimer Ternaux.
13. id. M. Vitet.
14. id. M. le comte Daru.
15. id. M. de Carayon-Latour.

Quatre commissaires se sont prononcés pour la rentrée immédiate à Paris : M. Vitet est du nombre; après un très-remarquable débat, il l'a emporté dans son bureau avec quatre voix de majorité contre un défenseur de Versailles. Les autres partisans de Paris sont, croyons-nous, MM. de Lasteyrie, Baze et Mortimer Ternaux.

Quant aux onze autres membres, ils représentent des opinions très-diverses, unis cependant dans la pensée de repousser Paris. M. Buffet, par exemple, voudrait établir immédiatement Chambre et Gouvernement à Orléans, à Blois ou à Tours. Il a été nommé à une grande majorité dans son bureau, par 35 voix, dit-on, contre M. de Vogué qui demandait Versailles. Mais peu de membres partagent une opinion aussi radicale. D'autres demandent qu'on reste provisoirement à Bordeaux; d'autres, M. Beulé, par exemple, rejettent Versailles comme trop près de Paris et préfèrent Fontainebleau; d'autres acceptent Versailles à condition qu'on y établira au moins une partie des ministères; d'autres enfin ne considèrent Versailles que comme une étape nécessaire et provisoire avant d'arriver à Paris. Le nom de Saint-Germain a été mis aussi en avant dans les bureaux.

Au milieu de tant d'avis divers, il est probable que Versailles l'emportera. C'est le désir actuel de M. Thiers qui, après avoir, ainsi que nous l'avons raconté, conseillé tantôt Fontainebleau, tantôt Versailles, paraît aujourd'hui définitivement fixé pour cette dernière ville. C'est là, paraît-il, que l'installation matérielle sera la plus facile, la plus économique et la plus stratégique le plus complète.

La solution ne saurait d'ailleurs tarder. On s'attendait même à voir déposer le rapport hier soir. Mais la commission était trop divisée. Elle s'est

réunie hier soir à dix heures ; elle doit se réunir de nouveau aujourd'hui à midi pour entendre M. Thiers. Le rapport sera probablement déposé aujourd'hui, bien que quelques personnes croient pouvoir le retarder jusqu'à demain. Les amis de M. Thiers prétendent même que dès jeudi la Chambre serait prorogée de huit jours pour opérer son déménagement.

#### LE GÉNÉRAL D'AURELLES.

Le général d'Aurelles de Paladines est complètement installé à l'état major de la place Vendôme.

Il a pris en main, depuis deux jours, les rênes de son gouvernement.

Le général, qui a cinquante sept ans, en paraît avoir quarante-cinq à cinquante au plus, bien qu'il ait les moustaches et la mouche complètement blanches.

De taille moyenne, droit et vert encore, il a l'aspect ferme et énergique; on voit que sa physiologie peut devenir terrible à l'occasion.

Ses yeux brillent, intelligents et vifs, derrière des lunettes à monture d'argent qu'il ne quitte presque jamais.

Ni trop gras ni trop maigre; figure pleine et fraîche.

La voix a des éclats sonores.

Quelques journaux avaient fait du général d'Aurelles de Paladines, après la victoire d'Orléans, une sorte de matamore, de géant emporté et terrible.

Le nouveau commandant en chef de la garde nationale a plutôt l'air d'un bourgeois intelligent.

Il n'est pas trop militaire.

On ne le verra pas parader à tort et à travers avec son képi à cinq galons.

Ce sera d'un bon exemple dans la garde nationale, un peu trop éprise de l'amour des chamarrures.

Le général est extrêmement discret et réservé sur tout ce qui s'est passé entre lui et le ministre de la guerre Gambetta à la suite de l'affaire d'Orléans.

— Il vaut mieux n'en pas parler, dit-il; M. Gambetta est déjà sur la sellette: il aura assez de comptes à rendre sans cela.

— Que pensez-vous, général, des essais de troubles qui se produisent en ce moment dans certains quartiers de Paris?

— Oh! c'est peu de chose. La garde nationale a nécessairement subi une forte secousse à la suite des événements qui se sont passés. Elle est un peu maintenant comme une boussole sans pôle. Elle va à droite et à gauche. Elle ne sait à qui obéir. Tout le monde s'arroge le droit de lui donner des ordres: commandants de secteurs et chefs de bataillons. Nous mettrons ordre à tout cela, mais il ne faut rien précipiter. Cette espèce d'effervescence s'apaisera d'elle-même. Mais dans quel but se sont-ils insurgés ainsi?

— Ils craignent, général, qu'on ne veuille leur escamoter la République, et ils veillent.

— Si ce n'est que cela, qu'ils se rassurent. Nous ne leur escamoterons rien, puisque telle est leur expression. Ils ont affaire à d'honnêtes gens qui ne veulent que le bien public.

M. Thiers est fermement résolu, ainsi que moi, à maintenir le gouvernement que le peuple se choisira. Nous n'avons aucune ambition personnelle; nous sommes trop vieux, ajouta le général en souriant.

Il y eut un instant de silence.

— Mon Dieu! ajouta-t-il, que voulaient-ils que nous fissions? Sans M. Thiers, je ne sais pas ce que nous serions devenus. Nous ne pouvions laisser plus longtemps la France sous les griffes de ces misérables, et elle était trop affaiblie, elle avait perdu trop de sang et d'or pour se relever.

J'ai fait partie de la commission des quinze; j'ai été mêlé nécessairement à tout ce qui s'est passé. Eh bien! je vous assure que nous avons eu assez de difficultés à obtenir quelques adoucissements aux conditions impossibles qui nous étaient imposées. A plusieurs reprises, M. Thiers a failli tout rompre. Il se laissait emporter par sa susceptibilité française; puis la raison reprenait le dessus et il revenait à la charge, la mort dans l'âme.

Le général était péniblement affecté en se rap-

pelant les émotions poignantes de cette semaine d'angoisses, pendant laquelle fut débattu le traité de Versailles.

A ce moment arrivèrent les commandants de la garde nationale, que d'Aurelles de Paladines avait convoqués, et nous primes congé.

Dans la journée, on a dû discuter les moyens à employer pour apaiser pacifiquement l'agitation de la butte Montmartre.

Paris-Journal a publié déjà les états de service du vainqueur d'Orléans.

Nous allons les rappeler succinctement:

Entré à l'armée à vingt ans comme simple soldat, d'Aurelles de Paladines passe par tous les grades et part en Afrique, où il guerroya pendant huit ans et d'où il revient colonel.

En 1854, il fait la campagne de Crimée avec le grade de général de brigade et est cité à l'ordre du jour par le général Forey, à la suite de la victoire d'Inkermann.

Sous une grêle de projectiles, lancés par les bastions de la place, il s'était emparé, à la tête de ses troupes, que son courage et son audace avaient électrisées, des bâtiments de la Quarantaine.

C'est à son retour de Crimée que le général d'Aurelles de Paladines fut nommé général de division.

Il est grand-officier de la Légion d'Honneur. Il a été sept fois mis à l'ordre du jour, et il est décoré de onze ordres étrangers.

De l'avis de tous ses soldats, il s'est toujours fait remarquer par sa sévérité et son amour pour la discipline.

Que les gardes nationaux se le tiennent pour dit!

#### UNE DÉMISSION PRUDENTE.

On se rappelle que M. Laurier avait donné, il y a quelques jours, sa démission de député. Nous avons maintenant l'explication de cette subite abnégation. M. Laurier n'était pas élu: ce n'était que par suite d'une fraude vraiment scandaleuse que le préfet du Var avait pu le présenter comme élu. La commission légitimement en suspicion a voulu étudier elle-même les procès-verbaux de l'élection, et M. Laurier, sentant la fraude découverte, a fait comme les coupables qui se font eux-mêmes justice sans attendre l'exécution.

Voici du reste un fragment du rapport lu à la Chambre:

«... Désespérant d'obtenir de plus amples renseignements du préfet, le 14<sup>e</sup> bureau a pris le parti de procéder lui-même au dépouillement des procès-verbaux. Ce travail a donné un résultat bien différent de celui qu'indiquait la préfecture du Var. Le nombre des voix obtenues par MM. Brun, Gambetta, Barbaroux et Ledru-Rollin se trouve considérablement diminué, mais sans que leur rang de nomination en soit changé. Mais ensuite, l'ordre se modifie. M. Dufaure n'est élu que le sixième, au lieu d'être au 5<sup>e</sup> rang. L'amiral Jauréguiberry, qui arrivait le septième et n'était pas élu, est élu au 5<sup>e</sup> rang. M. Jules Favre arrive le septième, et n'est pas élu. M. Dumas, au lieu d'être le huitième n'est plus que le onzième. M. Laurier, qui était indiqué comme élu le sixième, n'arrive pas en rang utile. D'où il résulte que le recensement des votes a été fait à la préfecture du Var, avec trop de hâte, en dehors des procès-verbaux, et d'après des dépêches peu sûres dont l'origine n'est même pas indiquée.

« Un pareil document n'aurait pas dû être adressé à l'Assemblée, et le bureau, ému de l'erreur qui eût pu se produire si le dossier eût été examiné par lui avec moins d'attention, a voulu qu'un blâme énergique fût consigné dans le rapport à l'adresse du préfet du Var et de la commission de recensement de Draguignan. (Très-bien! très-bien!) »

#### LE PILLAGE ET L'INDEMNITÉ DE GUERRE.

Sous quelques jours doivent s'ouvrir à Bruxelles les négociations relatives au traité de paix. Tout y sera réglé: les nouvelles délimitations du territoire français et la somme à payer comme indemnité de guerre.

Au moment où l'on discutait à Versailles les préliminaires du traité, MM. Thiers et Jules Favre ont eu bien soin de noter et de faire admettre que toutes les réquisitions en argent opérées sur les villes de trente-deux de nos départements seraient

considérées comme un commencement de paiement. Il en était naturellement de même pour les 200 millions que M. Ernest Picard est allé porter tout récemment aux vainqueurs. — Ces diverses avances ne s'élèveraient pas à moins d'un demi-milliard.

Voici maintenant autre chose:

En se fondant sur les traditions et sur les précédents historiques, la France serait bien venue à mettre de même en ligne de compte les meubles pillés et enlevés par l'ennemi, à la condition toutefois qu'un état exact fût fourni. Par ordre des ministres de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce, de l'instruction publique et des cultes, des procès-verbaux auraient donc été dressés partout où l'avalanche allemande a passé, râflant et emportant tout.

Il n'y aurait d'excepté que ce qui consiste en vins, grains, bétail et volailles.

Mais qui ne le sait? ils ont fait main-basse sur une si grande quantité de valeurs, ils ont tant dévalisé, tant dépouillé, tant démoli, tant emporté, tant vendu, que là aussi il y aurait à réclamer une somme importante.

L'état déjà dressé ne parlerait pas de moins de 250 millions, ce qui est énorme.

En tout cas, cette revendication est d'une souveraine justice. On sait qu'à Versailles M. de Bismark n'a pas craint de stipuler cent cinquante millions pour les Allemands expulsés de France à l'époque de la déclaration de guerre. Deux cent cinquante millions n'ont rien d'excessif en présence de trente de nos départements dévastés.

Pour les articles non signés: P. GODET.

#### Faits Divers.

L'empereur Guillaume a quitté Versailles le 6 mars pour se rendre à Rouen, où il devait passer en revue le corps d'armée du général Goben. De Rouen, le nouvel empereur retournera directement en Allemagne en passant par Amiens.

— Les généraux allemands paraissent vouloir compenser l'abandon de Belfort en élevant un camp retranché près d'Altkirch.

— Une dépêche de Londres, en date du 6 mars, annonce que l'ex-empereur est attendu à Chislehurst où des préparatifs sont faits pour le recevoir. Le bruit d'après lequel il irait à Arenenberg est inexact. Plus tard il ira en Bohême où il a acheté des propriétés.

— Le 3 mars, à quatre heures de l'après-midi, le café-restaurant Dupont, situé au rond-point des Champs Elysées, a été saccagé par la foule. C'était le seul café-restaurant qui fût resté ouvert pendant l'occupation prussienne. Il avait été, de plus, le théâtre de certaines orgies entre des officiers allemands et des femmes d'un monde interlope.

— On lit dans la Cloche, de Paris: Nous tenons de source certaine que, depuis quelques jours, les officiers prussiens apprennent le russe, par ordre. Tous les soirs, après dîner, ils consacrent deux heures à cet exercice.

L'ambassade russe a été vivement émue quand elle a appris cette nouvelle.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Jules Merlet, ancien vice-président du conseil de préfecture, est chargé de remplir, par intérim, les fonctions de préfet du département de Maine-et-Loire.

Le Journal d'Indre-et-Loire annonce que M. Durel, préfet du département, est rentré à Tours.

On lit dans le Courrier de la Vienne:

Un convoi de 800 prisonniers prussiens, venant de l'île d'Oléron, est arrivé à la gare de Poitiers, se rendant à Sainte-Maure, où ils devaient être remis aux avant-postes allemands. Leur escorte se composait de mobilisés d'Indre-et-Loire et de la Charente Inférieure, qui les ont laissés à Poitiers aux mains de la gendarmerie.

« La troupe prisonnière, qui présentait la plus grande variété de costumes, depuis la capote sombre du fantassin bavarois jusqu'à l'uniforme éclatant du cuirassier blanc berlinois, est restée à la gare environ une heure pendant laquelle elle

a assailli les cantines disséminées aux abords de la cour avec un furia que jadis, hélas! on eût pu dire française, mais qui, en tout cas, révélait un appétit fortement tudesque. Ajoutons toutefois que les prisonniers se sont montrés d'une docilité parfaite à respecter les limites qui leur avaient été tracées.

» Au premier signe du chef de l'escorte, tous les hommes étaient dans le train, à leurs places respectives. Mais sur tous ces visages rayonnait une joie qui faisait mal, car si on la devait croire inspirée surtout par la pensée de la patrie à laquelle ils allaient être rendus, on ne pouvait s'empêcher d'y voir aussi percer la satisfaction exubérante du vainqueur.

» Au moment où le train allait s'ébranler, un chœur allemand exécuté en parties sortit de chaque wagon comme un avant-goût du pays natal que se donnaient ceux qui, malgré la paix, ou plutôt en raison de la paix même, doivent rester nos ennemis. »

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

#### Dernières Nouvelles.

Bordeaux, 8 mars, 8 h.

L'élection de M. Gambetta est validée. Une nouvelle élection aura lieu pour le remplacement de Garibaldi qui n'était pas naturalisé.

M. Victor Hugo parle contre l'invalidation de l'élection de Garibaldi, disant que seul, de nos généraux, il n'a pas été vaincu. (Agitation.)

M. Victor Hugo, interrompu, donne sa démission dans laquelle il déclare persister.

M. le président attendra à demain pour lire la lettre de démission.

Finalement, la Chambre décide que le bureau sera consulté sur les conclusions définitives relatives à l'élection de Garibaldi.

8 mars, 11 h. 50, soir. — La résidence de Fontainebleau pour l'Assemblée nationale a été finalement acceptée par la Commission après de longs débats.

On assure que M. Thiers se serait rallié à ce choix.

Lors de la discussion à l'Assemblée on s'attend à la présentation d'un amendement en faveur de Versailles, amendement signé par un grand nombre de députés.

Versailles, 7 mars. — M. de Bismark s'est mis en route pour retourner en Prusse.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Samedi, 11 mars 1871, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, sur la place de la Bilange, à Saumur, à la vente de deux voitures d'ambulance, une à quatre roues et l'autre à deux, montées sur ressorts, plusieurs malles et caisses, couvertures, deux belles baches, outils, batterie de cuisine, deux forts chevaux, harnais et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

#### GRANDE VENTE DE MEUBLES,

Dépendant de la succession de M<sup>me</sup> la comtesse DE CAEN, au Prieuré, commune de Saint-Georges-le-Thourel, canton de Gennes.

Le dimanche 19 mars 1871, onze heures du matin, et jours suivants, il sera procédé à la vente du mobilier dépendant de la succession de M<sup>me</sup> la comtesse de Caen.

Seront vendus les objets dont le détail suit: Meubles de salon et de chambres à coucher, literie, glaces, fauteuils, divans, linge de ménage, draps, serviettes, essuie-mains, batterie de cuisine, vaisselle, porcelaine, cristaux, vins en cercles et en bouteilles, liqueurs, cognac, vins fins, champagne; — grande voiture de voyage coupé, grand tilbury, carriole anglaise, tombeau, un cheval, harnais, etc.

Paiement comptant, plus 5 0/0.

La propriété du Prieuré se trouve à 6 kilomètres environ de la gare des Rosiers et à 4 kilomètres de Gennes.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. MÉHOUS, notaire à Saumur. (11)

Saumur, imprimerie de P. GODET.